



# Assemblée générale Conseil économique et social

Distr. générale  
9 mai 2011  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale**  
**Soixante-sixième session**  
Point 71 b) de la liste préliminaire\*  
**Renforcement de la coordination de l'aide  
humanitaire et des secours en cas de catastrophe  
fournis par les organismes des Nations Unies,  
y compris l'assistance économique spéciale**

**Conseil économique et social**  
**Session de fond de 2011**  
Genève, 4-29 juillet 2011  
Point 9 de l'ordre du jour provisoire\*\*  
**Application de la Déclaration sur l'octroi  
de l'indépendance aux pays et aux peuples  
coloniaux par les institutions spécialisées  
et les organismes internationaux associés  
à l'Organisation des Nations Unies**

## Assistance au peuple palestinien

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Pendant la période considérée, l'Autorité palestinienne a poursuivi la mise en œuvre de son programme biennal de renforcement des institutions d'un futur État palestinien. L'Organisation des Nations Unies a accru son appui à ces efforts et répondu aux besoins humanitaires. Dans les domaines clés de l'action de l'Organisation, les fonctions de l'Autorité palestinienne sont suffisantes pour assurer un gouvernement fonctionnel. Cependant, ces résultats demeurent limités du fait de l'occupation continue d'Israël et de la fracture politique avec Gaza.

La situation socioéconomique et politique générale dans le territoire palestinien occupé est restée difficile, malgré la croissance économique enregistrée dans le territoire grâce aux efforts palestiniens et israéliens. Malgré une brève reprise en septembre 2010, les pourparlers directs entre Israéliens et Palestiniens sont restés suspendus pendant la plupart de la période considérée. Les appels en faveur de la tenue d'élections législatives et présidentielle, lesquelles avaient été reportées en 2010, sont également restés incertains en raison du fossé politique qui sépare toujours la Cisjordanie et la bande de Gaza, même si des élections municipales sont prévues pour juillet 2011. Le chômage et l'insécurité alimentaire demeurent élevés,

\* A/66/50.

\*\* E/2011/100.



notamment à Gaza, en dépit de la croissance économique résultant en partie de l'allègement du blocus et de l'approbation de plusieurs projets de reconstruction mis en œuvre par l'Organisation des Nations Unies. Des dispositions essentielles de la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité ne sont toujours pas respectées.

Le présent rapport rend compte des efforts déployés par les organismes des Nations Unies, en coopération avec l'Autorité palestinienne, les donateurs et la société civile, pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes.

## I. Introduction

1. Le présent rapport, qui couvre la période de mai 2010 à avril 2011, fait suite à la résolution 65/134 dans laquelle l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de lui présenter à sa soixante-sixième session, par l'intermédiaire du Conseil économique et social, un rapport sur l'application de la résolution, où figurerait une évaluation de l'assistance reçue par les Palestiniens et des besoins non satisfaits ainsi que des propositions précises pour y répondre.

2. On trouvera des informations sur les conditions de vie et la situation socioéconomique des Palestiniens dans les rapports des organismes des Nations Unies, notamment : a) le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé (à paraître); b) le rapport annuel du Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (A/65/13).

3. Les besoins humanitaires, économiques et de développement du peuple palestinien sont évalués dans plusieurs documents. La Procédure d'appel global pour 2011 portait sur un montant de 575 millions de dollars pour faire face aux besoins humanitaires des plus vulnérables, ainsi que pour intervenir là où le rayon d'action de l'Autorité palestinienne est limité, à savoir la bande de Gaza, la zone C, y compris les zones de jointure et Jérusalem-Est. Le plan d'intervention à moyen terme pour 2009-2010 décrit la contribution de l'Organisation à l'action de développement national et d'édification de l'État menée par les Palestiniens, conformément au Plan palestinien de réforme et de développement. Les objectifs du programme de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) pour la période 2010-2015 sont énoncés dans la stratégie à moyen terme de l'Office, laquelle a été estimée à 675 millions de dollars pour 2010-2011, compte non tenu des interventions de secours d'urgence. Le plan national de développement pour 2011-2013 met en avant les besoins prioritaires de développement évalués à 4 milliard 161 millions de dollars. Le programme du treizième gouvernement de l'Autorité palestinienne, intitulé « Palestine : mettre fin à l'occupation, édifier un État », décrit la stratégie biennale d'édification de l'État élaborée par le Gouvernement et qui a été actualisée le 30 août 2010 dans un document intitulé « Dernière ligne droite vers la liberté : deuxième année du programme du treizième gouvernement », expliquant les dernières étapes à franchir avant l'édification d'un État viable d'ici à août 2011.

4. Pendant la période considérée, le Bureau du Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne a poursuivi ses efforts pour soutenir le processus de paix et pour assurer une coordination efficace entre l'Autorité palestinienne, l'Organisation des Nations Unies, la communauté internationale et le Gouvernement israélien. Le Bureau a également continué de décrire la situation économique et sociale dans le territoire palestinien occupé et d'élaborer des politiques et des programmes propres à l'améliorer.

5. Le présent rapport donne un aperçu de l'action menée par les organismes des Nations Unies pour venir en aide à la population et aux institutions palestiniennes, comme l'avait demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 65/134. Il évoque aussi, pour la période considérée, les principaux événements politiques et les obstacles rencontrés par la communauté internationale dans ses efforts pour alléger les souffrances du peuple palestinien et appuyer le processus de renforcement des institutions engagé par l'Autorité palestinienne ainsi que les négociations entre les parties.

## **II. Aperçu de la situation actuelle**

### **A. Contexte politique**

6. Les pourparlers israélo-palestiniens indirects, menés sous la médiation des États-Unis d'Amérique de mai à août 2010, ont permis la reprise des négociations directes le 2 septembre. Toutefois, les négociations ont été suspendues le 26 septembre, date d'expiration de la suspension partielle de la construction de colonies de peuplement en Cisjordanie. Le Premier Ministre israélien, Benjamin Netanyahu, et le Président de l'Autorité palestinienne, Mahmoud Abbas, se sont tous deux entendus lors de leurs réunions en septembre sur la nécessité de rechercher une solution sur la base de deux États pour deux peuples et ils sont convenus que les négociations pourraient aboutir dans un délai d'un an et que leur objectif était de régler les questions relatives aux frontières, à la sécurité, aux réfugiés, à Jérusalem ainsi que toutes les autres questions fondamentales.

7. Le Quatuor a poursuivi son action en vue d'aider les parties à trouver un moyen de revenir aux négociations directes. Comme décidé par les hauts responsables du Quatuor à Munich, le 5 février, ses envoyés ont rencontré séparément les négociateurs palestiniens et israéliens et ont examiné avec une grande attention les vues des parties sur les moyens de permettre la reprise des négociations sur toutes les questions essentielles, notamment les frontières et la sécurité. Le Quatuor a réaffirmé que les négociations devraient déboucher sur un arrangement mettant fin à l'occupation commencée en 1967 et permettant de résoudre toutes les questions touchant au statut permanent, afin de mettre un terme au conflit et de parvenir à un règlement prévoyant deux États. Le Quatuor a réaffirmé qu'il apporterait tout son soutien pour que les négociations s'achèvent d'ici à septembre 2011. Le Secrétaire général a continué d'appuyer les efforts déployés par les parties pour résoudre le conflit et parvenir à un règlement prévoyant deux États.

8. En Cisjordanie, l'Autorité palestinienne a réalisé des progrès importants dans le programme d'édification de l'État dans le territoire sous son contrôle. Le 30 août, l'Autorité a publié un document intitulé « Dernière ligne droite vers la liberté : deuxième année du programme du treizième gouvernement », qui énonce d'autres objectifs et moyens de renforcer les institutions nationales en vue de la création d'un futur État d'ici à août 2011. En septembre 2010, le Quatuor et le Comité de liaison ad hoc ont pris note de l'évaluation faite par la Banque mondiale le 16 septembre 2010 indiquant que les résultats obtenus par l'Autorité palestinienne en termes de renforcement des capacités et de prestation de services publics montraient qu'elle possédait les atouts voulus pour l'édification d'un État.

9. Lors de la réunion du Comité de liaison ad hoc, le 13 avril, l'Organisation des Nations Unies a précisé clairement que selon son évaluation, s'agissant des six secteurs (santé, éducation, gouvernance, protection sociale, sécurité alimentaire et moyens de subsistance et infrastructure) pour lesquels elle collabore essentiellement avec l'Autorité palestinienne, les fonctions de cette dernière étaient suffisantes pour assurer un gouvernement national viable. La Banque mondiale et le Fonds monétaire international ont également fait état de progrès solides en ce qui concerne le renforcement des institutions lors de la réunion du Comité de liaison ad hoc, dont le Président a conclu que dans les secteurs clefs passés en revue, l'Autorité palestinienne avait dépassé le seuil à partir duquel un État est considéré comme fonctionnel. Toutefois, ces résultats remarquables restaient entravés par la poursuite de l'occupation israélienne et la fracture politique entre la Cisjordanie et Gaza, et ne s'appliquaient par conséquent pas encore à Jérusalem-Est, à la plupart de la zone C et à Gaza.

10. Le clivage interne a perduré pendant la période considérée, empêchant l'Autorité palestinienne d'étendre ses efforts de renforcement de l'État à Gaza. Cette situation met en avant la nécessité de progresser vers l'unité palestinienne dans le cadre de l'Autorité palestinienne et des engagements de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). En mars, en réponse aux manifestations populaires à Gaza et à Ramallah, les dirigeants de l'OLP et du Hamas à Gaza ont annoncé leur intention de se réconcilier. Le Président Abbas a déclaré qu'il entendait se rendre dans la bande de Gaza pour discuter de l'unité avec les responsables du Hamas. Les deux parties ont amorcé des consultations avec les autorités égyptiennes et d'autres gouvernements de la région pour progresser vers l'unité. Le 27 avril, le Fatah et le Hamas ont signé un accord de principe comme préliminaire à un accord de réconciliation. Le 8 février, l'Autorité palestinienne a appelé à la tenue d'élections locales le 9 juillet. Le 17 février, le Président Abbas a déclaré que les élections présidentielle et législatives devraient également se tenir le plus rapidement en Cisjordanie et à Gaza.

11. À Gaza, des dispositions importantes de la résolution 1860 (2009) n'ont toujours pas été appliquées. Le Hamas reste de fait en contrôle de la bande de Gaza. Israël maintient toujours le blocus de la bande de Gaza. Le 20 juin, suite à l'incident de la flottille survenu le 31 mai, le Gouvernement israélien a annoncé des mesures visant à libéraliser le système par lequel des biens à usage civil entrent dans Gaza. Le 8 décembre, le Gouvernement israélien a décidé de « libéraliser » plus avant les exportations en provenance de Gaza. Le flux de matériaux de construction, notamment des agrégats, des barres de fer et du ciment, entrant à Gaza grâce aux tunnels entre Gaza et l'Égypte est resté beaucoup plus élevé que celui entrant par les points de passage contrôlés par les Israéliens. La contrebande d'armes à destination de Gaza demeure préoccupante.

12. La situation humanitaire dans la bande de Gaza reste une priorité pour l'Organisation des Nations Unies. Le Secrétaire général a continué d'exhorter le Gouvernement israélien à alléger encore le blocus et à prendre plus de mesures pour encourager une véritable reprise économique et la reconstruction de Gaza. Le Gouvernement israélien a approuvé pour plus de 150 millions de dollars de projets mis en œuvre par les Nations Unies et concernant des biens à double usage pendant la période considérée. Certaines infrastructures civiles et des dommages causés par l'opération militaire israélienne Plomb durci ont été réparés.

13. De fait, un calme fragile et précaire a prévalu dans l'ensemble entre Gaza et Israël, mais les tirs à l'aveuglette d'obus, de mortiers et autres munitions contre Israël par le Hamas et d'autres groupes militants se sont considérablement intensifiés en 2011, dans une nouvelle escalade inquiétante. La fréquence des opérations israéliennes à Gaza a également largement augmenté pendant la période considérée, faisant des morts et des blessés parmi les civils. L'Organisation des Nations Unies a soutenu les efforts faits pour apaiser les tensions, mais les causes sous-jacentes de l'instabilité n'ont toujours pas été abordées.

14. Malgré les résultats constants obtenus par les forces de sécurité palestiniennes et un climat sécuritaire bien meilleur dans l'ensemble, marqué par une plus faible présence de troupes israéliennes depuis 2005, les actes de violence des colons contre la population palestinienne et la violence à l'encontre des colons se sont poursuivis pendant la période à l'examen. Le premier trimestre de 2011 a enregistré une hausse des incidents violents et des tensions en Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est. À Jérusalem-Est, elle est due en partie aux activités de peuplement, aux démolitions de maisons et aux évictions, aux expulsions de résidents palestiniens de Jérusalem-Est et autres actes provocateurs. Il y a également eu une suspension de fait de la construction de colonies à Jérusalem-Est pendant une partie de la période considérée et les autorités israéliennes se sont efforcées de faciliter l'accès au mont du Temple/Haram Al-Sharif pour la prière pendant tout le mois du Ramadan. Le 23 mars, une bombe a explosé dans une gare routière du centre de Jérusalem, faisant un mort et près de 30 blessés parmi les civils.

## **B. Contexte humanitaire et socioéconomique**

### **Évolution de la situation économique et budgétaire**

15. Le taux de croissance réel du PIB était d'environ 9,3 % en 2010, soit 7,6 % pour la Cisjordanie et 15,1 % pour Gaza. Même si la croissance économique en Cisjordanie a été facilitée par l'allègement progressif des restrictions à la liberté de circulation, elle a surtout été stimulée par les dépenses publiques de l'Autorité palestinienne et l'aide des donateurs<sup>1</sup>, ainsi que par l'amélioration du climat de confiance dans le secteur privé et les réformes engagées par l'Autorité. La croissance à Gaza est en partie imputable à l'assouplissement du régime de bouclage par Israël. L'inflation des prix à la consommation est tombée de 4 % à la fin de 2009 à 2,9 % en 2010. Les taux de chômage ont légèrement baissé en 2010 par rapport à 2009, passant de 17,8 % à 17,2 % en Cisjordanie et de 38,6 % à 37,8 % à Gaza. Les inquiétudes au sujet des perspectives à long terme de l'économie palestinienne ont continué de porter sur la nécessité d'assurer la relève du secteur privé, de réduire dépenses publiques et dépendance envers l'aide étrangère, de diversifier l'économie, d'avoir accès aux ressources naturelles et de lever les restrictions d'accès.

16. Le gouvernement du Président Abbas et du Premier Ministre Salam Fayyad a poursuivi la mise en œuvre des principales réformes économiques et budgétaires. D'après l'Autorité palestinienne, le déficit annuel devrait tomber à 1 milliard de dollars en 2011, ce qui correspond à un recul de 16 % par rapport à 2010 et à une baisse soutenue au cours de ces trois dernières années. Davantage d'efforts ont été

---

<sup>1</sup> Voir Banque mondiale, *Croissance et institutions durables : les bases d'un futur État palestinien*, Rapport de suivi économique au Comité de liaison ad hoc (21 septembre 2010).

consentis pour améliorer le recouvrement des factures des services publics et d'autres recettes. La valeur ajoutée aux services a représenté 17,2 % du PIB de la Cisjordanie en 2010, suivie des industries extractives, de l'industrie manufacturière, de l'électricité et de l'eau (14,1 %), du commerce de gros et de détail (11,9 %). Le 4 février, le Premier Ministre Netanyahu a convenu avec M. Blair, représentant du Quatuor, d'un ensemble de mesures visant à aider à améliorer les conditions de vie des Palestiniens et à appuyer la croissance économique en Cisjordanie et à Gaza. Il s'agissait notamment d'augmenter l'approvisionnement en énergie et en eau, et les exportations pour Gaza et de renforcer l'appui aux télécommunications, aux écoles et aux hôpitaux dans la zone C, en Cisjordanie.

17. La décision du 20 juin 2010 (voir par. 11 ci-dessus) a eu un effet positif sur l'activité économique à Gaza. La valeur ajoutée aux services a représenté 32,7 % du PIB de Gaza en 2010, suivie de l'administration publique et de la défense (22,4 %), puis le bâtiment (9,5 %). À la fin de la période considérée, le nombre de tunnels en service était tombé, selon les estimations, à environ 300 .

### **Évolution de la situation humanitaire et socioéconomique**

18. Au cours de la période allant du 1<sup>er</sup> mai 2010 au 12 avril 2011 (voir A/65/77-E/2010/56), 112 Palestiniens ont été tués (99 à Gaza, 13 en Cisjordanie) et 1 270 blessés (386 à Gaza, 884 en Cisjordanie) par les forces de sécurité israéliennes, contre 63 morts et 1 100 blessés au cours de la période précédente. En Cisjordanie, la violence croissante des colons envers les Palestiniens a fait 3 morts, 130 blessés et des dégâts matériels. Au cours de la période considérée, 11 Israéliens ont été tués (dont une famille de cinq personnes, le 11 mars, dans la colonie d'Itamar) et 91 blessés, contre 5 Israéliens tués et 191 blessés au cours de la période précédente. Six personnes ont été tuées et 66 blessées à la suite du conflit intrapalestinien, contre 47 tuées et 62 blessées dans la période précédente. Au cours de la période considérée, des militants ont tiré 828 roquettes et obus de mortier contre Israël, contre 91 dans la période précédente. Les violations à l'encontre des enfants ont continué, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le sort des enfants en temps de conflit armé (S/2011/250, par. 120 à 129).

19. Le niveau de l'insécurité alimentaire dans le territoire palestinien occupé est tombé de 36 % en 2009 à 33 % en 2010, soit 52 % à Gaza et 22 % en Cisjordanie. En Cisjordanie, la situation a été aggravée par la destruction continue des logements et des moyens de subsistance, dont le taux a quadruplé pendant la période considérée. La destruction de citernes d'eau et d'autres moyens de subsistance a sensiblement augmenté, en particulier dans la zone C où plus de 15 cas ont été recensés depuis le début de 2011. Dans la bande de Gaza, l'insécurité alimentaire des ménages a été accentuée également par le non-accès aux terres agricoles dans la zone tampon et un accès limité aux zones de pêche.

### **Déplacements, passage et espace opérationnel des agents humanitaires**

20. Les autorités israéliennes ont continué d'adopter des mesures pour faciliter les déplacements des Palestiniens entre la plupart des centres urbains en Cisjordanie, à l'exclusion de Jérusalem-Est. Au moment de la rédaction du présent rapport, environ 500 barrages se trouvaient en Cisjordanie, soit 50 de moins qu'au début de la période considérée. L'effet positif de ces mesures a toutefois été réduit en partie par le nombre des postes de contrôle volants, en moyenne 92 par semaine. En 2010,

l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient s'est heurté sans arrêt à des restrictions limitant son accès aux réfugiés se trouvant en Cisjordanie, ce qui a gravement compromis sa capacité de répondre aux besoins humanitaires des réfugiés palestiniens. Le maintien des restrictions d'accès des Palestiniens à la terre, aux services sociaux et aux débouchés économiques à Jérusalem-Est et dans la zone C a gardé les deux zones occupées dans un état chronique de développement figé, d'où une détérioration des conditions de vie et une plus grande vulnérabilité.

21. À Gaza, les restrictions supplémentaires d'accès à la terre et à la mer imposées par les Forces de défense israéliennes à la suite de l'opération Plomb durci ont été maintenues. Les habitants de Gaza n'ont toujours pas accès à la zone située le long de la frontière avec Israël, les autorités israéliennes invoquant des raisons de sécurité pour refuser pratiquement tout accès à 1 000-1 500 mètres de la frontière. Trente-cinq pour cent des terres arables à Gaza et 85 % de l'espace maritime sont toujours inaccessibles, touchant 178 000 personnes.

22. Le nombre de personnes empruntant le point de passage d'Erez, le seul moyen pour elles de se déplacer entre Gaza et la Cisjordanie via Israël, s'est légèrement accru pendant la période considérée, passant de 106 personnes par jour dans la première moitié de 2010 à 114 dans la deuxième. Celui des permis délivrés aux hommes d'affaires de Gaza a nettement augmenté, passant en moyenne de 87 à 503 par mois.

23. Les organisations non gouvernementales internationales et nationales travaillant à Gaza ont continué de subir des pressions de la part des autorités de facto. Dans certains cas, elles ont dû cesser leur activité ou se soumettre au contrôle direct des autorités du Hamas.

24. Le passage et l'espace opérationnel accordés au personnel des organismes humanitaires sont demeurés restreints. Entre mai 2010 et mars 2011, on a également signalé 512 incidents au cours desquels le personnel de l'ONU a été retardé ou refoulé aux postes de contrôle israéliens, ce qui représente une perte d'environ 344 jours de travail pour l'Organisation. Il s'agissait pour l'essentiel d'enseignants, de médecins, d'infirmiers, de travailleurs sociaux et d'agents des bureaux extérieurs, d'où une incidence négative sur la fourniture des services de santé et d'éducation ainsi que sur les opérations de secours. La plupart de ces incidents se sont produits aux points de passage de la barrière à la périphérie de Jérusalem. Un groupe au sein du Bureau de la coordination des affaires humanitaires du Secrétariat, a continué d'étudier la situation au nom du Coordonnateur de l'action humanitaire et d'appuyer les opérations des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales sur l'ensemble du territoire palestinien occupé.

### **La barrière**

25. Au cours de la période considérée, aucun nouveau tronçon n'avait été ajouté à la barrière en cours de construction au mépris de l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice en juillet 2004. En février 2011, 62 % du tracé prévu de 709 kilomètres étaient achevés. Le Registre de l'Organisation des Nations Unies concernant les dommages causés par la construction du mur dans le territoire palestinien occupé, créé en application de la résolution ES-10/17 de l'Assemblée générale, a poursuivi ses activités de communication et de collecte des demandes. Plus de 16 000 formulaires ont été recueillis, étayés de plus de 150 000 documents.



Les activités de collecte des demandes dans les gouvernorats de Tubas et de Djénine se sont achevées et en étaient à un stade avancé dans les gouvernorats de Qalqilya et de Tulkarem au moment de la rédaction du présent rapport. La limitation de l'accès des fermiers à leurs terres agricoles situées derrière la barrière et la situation des habitants de la zone de jointure dont l'accès aux services de soins de santé et d'éducation est restreint demeurent inquiétantes.

### **III. Intervention des organismes des Nations Unies**

26. Les organismes des Nations Unies ont poursuivi une stratégie intégrée sur les plans politique, humanitaire, du relèvement et du développement. Ils ont continué de promouvoir un accord négocié sur le statut permanent prévoyant une solution à deux États, une paix durable entre Israéliens et Palestiniens et le respect des engagements pris par les deux parties aux termes de la Feuille de route. L'ONU a continué de planifier et d'exécuter de vastes programmes humanitaires, surtout à Gaza, et a renforcé son appui aux efforts d'édification d'un État palestinien.

#### **A. Développement humain et social**

27. L'Organisation des Nations Unies a coordonné et fourni de l'aide humanitaire dans le territoire palestinien occupé, y compris une assistance alimentaire à plus d'un million de personnes, des services d'eau et d'assainissement à plus de 1,5 million de personnes, et des prestations sanitaires et nutritionnelles à près de 2,5 millions de personnes. L'Organisation des Nations Unies a également continué de soutenir le programme d'édification d'un État élaboré par l'Autorité palestinienne ainsi que la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement dans le territoire.

##### **Éducation**

28. L'UNRWA a continué de dispenser un enseignement gratuit à plus de 260 000 élèves dans 325 établissements élémentaires et secondaires à Gaza et en Cisjordanie. Les deux tiers de ces établissements, dont 95 % des écoles de l'Office à Gaza, utilisent encore un système de classes alternées, mais même cette mesure s'est révélée insuffisante pour accueillir tous les élèves. Pendant la période considérée, l'UNRWA a mis en place des « classes alternées » dans chacune de ses écoles afin d'absorber le nombre croissant d'élèves. Pour accueillir une population étudiante de plus en plus nombreuse, l'Office a ouvert deux écoles dans des conteneurs, et des conteneurs ont également été installés dans six autres écoles pour fournir des salles de classe de secours. Les salles de classe étaient constamment surpeuplées, parfois à double, voire triple utilisation et dans beaucoup d'entre elles, trois ou quatre élèves partageaient un pupitre normalement conçu pour deux.

29. L'Organisation des Nations Unies a continué d'offrir de nombreuses possibilités d'enseignement professionnel et non scolaire aux Palestiniens. L'Office a fourni un enseignement technique à 1 840 jeunes de Cisjordanie dans des collèges de Ramallah. L'UNESCO a continué de fournir des possibilités d'apprentissage aux communautés vulnérables et marginalisées par l'intermédiaire d'un centre d'appui à l'enseignement non scolaire à Naplouse. L'appui du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) au Ministère de l'éducation de l'Autorité palestinienne, dans le cadre de l'Initiative des écoles adaptées aux besoins de l'enfant, a porté

essentiellement sur des programmes de substitution dispensés à environ 20 000 enfants vulnérables dans les 100 écoles les moins performantes, afin de les aider à améliorer leurs résultats aux examens d'arabe et de mathématiques. Afin de contribuer aux efforts de reconstruction, l'Organisation internationale du travail (OIT) et l'UNRWA ont mis conjointement en place un programme concernant essentiellement la construction d'abris pour les réfugiés à Gaza. L'OIT et l'Office ont également collaboré pour améliorer les compétences et l'aptitude à l'emploi des élèves les plus âgés dans le secteur de la construction.

30. L'OIT et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont encouragé une culture d'esprit d'entreprise et le travail indépendant chez les jeunes femmes et hommes. Sous les auspices des Ministères du travail et de l'éducation de l'Autorité palestinienne, le module de formation « Know About Business » (Tout savoir sur l'entreprise) a été introduit dans les écoles professionnelles et secondaires. Compte tenu de ses résultats positifs, le projet a été élargi aux instituts d'enseignement professionnel et général.

31. L'UNESCO a continué d'apporter une assistance technique dans le cadre de la stratégie nationale de formation des enseignants, notamment en appuyant la Commission chargée du développement de la profession d'enseignant. L'UNICEF a contribué à la formation continue d'au moins 2 500 enseignants pour ce qui est des méthodes d'apprentissage interactif et de l'utilisation de dossiers de mathématiques et de nécessaires d'expérimentation scientifique. La contribution de l'UNICEF à la mise au point du cadre d'action national pour le développement du jeune enfant a été associée à des possibilités d'apprentissage précoce pour au moins 10 000 enfants grâce au renforcement des capacités de 450 parents, 320 aidants et 30 responsables de maternelle ainsi qu'à la distribution de 50 dossiers d'information sur le développement du jeune enfant à 50 maternelles. L'UNICEF a continué de soutenir le système informatique de gestion de l'école pour aider à l'élaboration de politiques et de programmes et améliorer l'identification de lacunes et de faiblesses afin d'intervenir au plus vite.

32. Dans le cadre de son programme d'autonomisation financière des familles démunies, le PNUD a poursuivi l'application du programme de bourses Al Fakhora à l'intention des étudiants de Gaza. En 2010, 100 étudiants ont été sélectionnés dans les universités de Gaza pour recevoir une bourse complète dans les domaines de la jeunesse et de l'éducation.

33. Tous les élèves des écoles de l'UNRWA à Gaza ont reçu un petit repas dans le cadre du programme de cantines scolaires. L'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes) et le Ministère de l'éducation de l'Autorité palestinienne se sont associés pour améliorer la santé et l'alimentation dans 161 écoles regroupant 67 000 élèves. Le partenariat a également généré des revenus importants pour les groupes de femmes et les associations locales avec lesquels des contrats ont été passés pour fournir les aliments destinés aux cantines scolaires.

34. Le groupe de l'UNICEF chargé de l'éducation a contribué aux efforts de sensibilisation de l'équipe de pays responsable des opérations humanitaires dans 26 écoles de la zone C dont les besoins de réhabilitation et d'éducation étaient urgents. Les besoins particuliers de chaque école ont été évalués et les informations partagées avec la communauté internationale et les principales parties prenantes. L'UNICEF, l'UNRWA et le Ministère de l'éducation de l'Autorité palestinienne ont

lancé une campagne dans la zone C pour inciter les enfants à retourner à l'école. L'événement, qui a bénéficié d'une vaste couverture par la presse internationale, régionale et locale, a permis d'appeler l'attention des partenaires et parties prenantes concernés sur le droit à l'éducation de tous les enfants.

## **Santé**

35. L'UNRWA a continué de jouer un rôle majeur dans la prestation de soins de santé, en administrant 42 centres de soins à Gaza et en Cisjordanie, et 19 antennes de soins et 5 cliniques mobiles en Cisjordanie, employant en tout plus de 2 000 personnes. Le nombre de consultations a continué d'augmenter, exigeant encore plus des services de soins limités de l'Office. Le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) a continué d'apporter une aide technique et financière à quatre centres de santé pour femmes dans les camps de réfugiés d'Hébron, de Jabalia et d'Al Buraj situés à Gaza. Dans le domaine de la santé mentale, l'Office a mis en place des séances de soutien psychologique, alors que l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a collaboré avec le Ministère de la santé de l'Autorité palestinienne pour mettre au point un plan stratégique dans le domaine de la santé mentale.

36. L'Organisation des Nations Unies a continué d'axer ses activités sur les programmes destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants. Conjointement avec le Ministère de la santé de l'Autorité palestinienne et le Comité national pour l'allaitement maternel, l'UNICEF a encouragé la promotion des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, par l'entremise d'une campagne en faveur de l'allaitement maternel visant environ 7 500 mères à Gaza. En outre, l'OMS a soutenu le Ministère de la santé dans la mise en œuvre de la stratégie nationale en faveur des pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. Pour appuyer la stratégie de l'OMS sur la gestion intégrée des maladies infantiles, l'UNICEF a aidé à la formation d'environ 100 prestataires de soins de santé et fourni des formulaires aux cliniques pour l'enregistrement des enfants malades.

37. L'UNICEF a soutenu le Ministère de la santé en maintenant un taux élevé de couverture vaccinale sur tout le territoire palestinien occupé grâce à l'achat de vaccins contre la poliomyélite pour 42 000 enfants, ainsi qu'à l'achat d'autres vaccins et à la fourniture de soutien logistique. L'UNICEF a également fourni des trousseaux de laboratoire d'urgence pour procéder à des tests de micronutriments et imprimé des manuels de santé maternelle et infantile pour la surveillance de la croissance.

38. L'OMS a travaillé avec le Ministère de la santé pour rassembler des informations afin de constituer une base de données en ligne sur les centres de soins, y compris leur localisation, les services proposés, le personnel et le matériel spécialisés. L'OMS a également œuvré avec le Ministère pour mettre en place un plan stratégique de prévention des maladies transmissibles élaboré conjointement, et a continué d'aider le Ministère à renforcer le système de surveillance de la nutrition pour suivre l'état des nourrissons, des femmes enceintes et des enfants scolarisés.

39. Dans le cadre des programmes au titre du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, l'Organisation des Nations Unies, conjointement avec le Ministère palestinien de la santé et le Comité national de lutte contre le sida, a dispensé des formations de base à l'intention de 5 162 éducateurs, 452 membres du personnel de santé et agents des collectivités locales sur l'accompagnement psychologique et le dépistage du sida, 22 médecins sur les

traitements antirétroviraux, 995 agents de santé sur la sécurité transfusionnelle et les précautions universelles et 2 333 responsables politiques, locaux et religieux ainsi que des policiers et militaires sur le sida et la réduction de la stigmatisation. Elle a également produit 278 émissions de télévision et de radio sur la prévention du VIH.

40. Également au moyen du Fonds mondial, l'UNICEF a soutenu les efforts faits pour améliorer les connaissances des adolescents sur la prévention du VIH, y compris la formation de 515 formateurs et éducateurs par des ateliers d'information; la sensibilisation de 162 responsables d'associations locales, religieux et de mouvements de jeunes sur le VIH/sida et la réduction de la stigmatisation; ainsi que la publication de deux manuels sur la prévention du VIH, l'hygiène sexuelle et la santé procréative, pour les écoles, les espaces adaptés aux adolescents et les cliniques de l'UNRWA. L'UNICEF a contribué à une enquête nationale sur les connaissances, les comportements et les pratiques, qui fournira des données de référence pour orienter la planification des interventions de prévention du VIH en 2011 et au-delà. Au titre du Fonds mondial, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a soutenu la mise en place d'une stratégie nationale de prévention et de traitement du VIH ainsi que d'aide pour les utilisateurs de drogues et les détenus. L'Office a également contribué à l'installation de deux centres d'accueil thérapeutique pour les consommateurs de drogues injectables à Gaza et en Cisjordanie.

41. Outre l'assistance technique et les interventions humanitaires directes, l'Organisation des Nations Unies a soutenu le développement de l'infrastructure sanitaire. Le PNUD et l'OMS ont effectué une évaluation commune des besoins en ce qui concerne les infrastructures sanitaires publiques dans la bande de Gaza afin d'identifier les hôpitaux, les cliniques et les centres de soins de santé primaire qui avaient le plus besoin de réhabilitation. En Cisjordanie, le PNUD a terminé les travaux d'agrandissement d'un hôpital à Tulkarem, à savoir l'ajout d'un étage d'une capacité de 41 lits, et termine actuellement les travaux d'agrandissement d'un autre hôpital à Jenin, soit deux étages supplémentaires d'une capacité de 95 lits. Les travaux de réhabilitation de trois centres locaux de soins de santé mentale sont en cours, dont deux (Naplouse et Ramallah) devraient être achevés en 2011. Le PNUD a acheté trois nouvelles ambulances pour le Ministère palestinien de la santé et le Département de la défense civile.

### **Emploi**

42. Le PNUD et l'OIT ont concouru à la mise en place au Ministère du travail d'un service consultatif technique permettant de tirer parti des compétences techniques de l'OIT en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de politiques relatives au marché du travail.

43. Le PNUD a poursuivi son programme de projets de création d'emplois d'urgence en matière de gestion de déchets solides, d'agriculture et de pêche, en faveur de 50 000 personnes. Il a renforcé ses activités dans le cadre du Programme d'autonomisation économique destiné aux familles démunies et d'autres projets de microfinancement, procurant ainsi des revenus à plus de 6 000 ménages. La construction de centres des jeunes et des femmes, d'écoles pour les aveugles, de routes et autres infrastructures de base ainsi que de salles de classe supplémentaires et de réseaux de distribution d'eau est également demeurée une source d'emplois pour les Palestiniens par le biais d'un programme d'aménagement de petites infrastructures visant à lutter contre la pauvreté. Au total, 21 projets ont été menés à

bien en 2010, 7 étaient en cours et 67 ont été sélectionnés et approuvés pour bénéficier d'un financement supplémentaire en 2011.

### **Assistance sociale ciblée**

44. Le projet de réforme de la protection sociale financé par la Banque mondiale a été fusionné avec des programmes financés par l'Union européenne au cours de la période considérée. Ce programme de virement d'argent a permis de venir en aide chaque trimestre à plus de 63 000 familles déshéritées. L'action de réforme soutenue par le projet sous la direction du Ministère palestinien des affaires sociales a abouti à la mise en place d'une base de données ciblant de manière efficace la pauvreté ainsi qu'à l'utilisation systématique du système bancaire pour assurer et contrôler les transferts de fonds. L'UNRWA a distribué 538 185 lots de vivres et environ 5,4 millions de dollars d'aide supplémentaire en espèces à près de 32 820 foyers par l'intermédiaire de son programme destiné aux familles en détresse. Il a fourni un complément de revenu familial à 10 441 personnes en Cisjordanie et 68 321 personnes à Gaza pour combler l'écart de pauvreté abjecte qui existe. Le montant total de l'aide distribuée au titre de ce programme s'élevait à 8 998 854 dollars.

### **Culture**

45. L'UNESCO a continué à apporter son assistance technique à l'Autorité palestinienne en vue de son adhésion future à des instruments internationaux clefs et de la mise en œuvre desdits instruments. Elle a continué à être l'organisme chef de file d'un programme interinstitutions sur la culture par le biais du Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Des mesures de protection, de préservation et de réfection à plus long terme de huit sites appartenant au patrimoine culturel, dont un à Gaza, ont été adoptées. Ces interventions visaient à définir des modèles de gestion du patrimoine culturel obéissant à des normes internationales et à améliorer les perspectives de tourisme culturel aux niveaux national et international. L'UNESCO a collaboré avec l'Autorité palestinienne à un projet de recensement national du patrimoine culturel intangible.

### **Sécurité alimentaire et agriculture**

46. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a aidé plus de 10 000 ménages en Cisjordanie et à Gaza au cours de la période considérée à exploiter au mieux leurs avoirs et leurs ressources, à les protéger et à mieux gagner leur vie. Une assistance leur a été fournie en matière de production d'aliments dans les jardins familiaux, d'élevage, de pêche, d'industries artisanales, de jardinage, de transformation des aliments et de remise en état des sols. La FAO a également permis d'intégrer une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans le domaine de l'agriculture et de consacrer d'importantes ressources à l'autonomisation des jeunes.

47. Le Programme d'autonomisation économique du PNUD destiné aux familles démunies a aidé à créer 2 500 entreprises rurales et agricoles viables dans les secteurs de la pêche, de l'élevage, de la construction de serres et de la transformation des aliments à Gaza par le biais de projets d'octroi de subventions et de microcrédit. Chaque entreprise comptait un à quatre employés et procurait suffisamment de recettes à un à trois ménages. La Banque islamique de développement et les Gouvernements japonais et italien ont appuyé les initiatives,

créant ainsi 12 000 emplois à la date de la rédaction du présent rapport. Environ 37 % des entreprises étaient dirigées par des femmes. Dans le cadre de son projet de soutien d'urgence, le PNUD a replanté 3 000 dounums de légumes, remis en état 118 bateaux de pêche et boîtes de vitesse, fourni des intrants destinés à 128 élevages de volaille, et restauré 39 puits et 600 serres.

### **Droits de l'homme, des femmes, des enfants et des jeunes**

48. L'ONU a continué à intégrer les droits de l'homme dans toutes ses activités et à fournir une assistance technique à l'Autorité palestinienne en vue de renforcer ses capacités en matière de défense des droits de l'homme. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et d'autres organismes des Nations Unies ont entamé un programme de travail avec l'Autorité palestinienne visant à actualiser et à réviser entièrement le Plan d'action national palestinien en faveur des droits de l'homme, qui avait été conjointement élaboré en 2000, mais par la suite suspendu en raison de la situation politique.

49. Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a participé avec d'autres organismes des Nations Unies et la société civile à la révision du Code pénal palestinien pour assurer la conformité des textes de loi aux normes internationales. Poursuivant son programme d'enseignement des normes internationales relatives aux droits de l'homme aux autorités judiciaires, le Haut-Commissariat a tenu un séminaire de trois jours en Cisjordanie à l'intention de 12 juges palestiniens. L'Autorité palestinienne a annoncé en 2011 que les civils ne pourraient plus être jugés devant des tribunaux militaires, décision bien accueillie par les organismes des Nations Unies et la société civile qui en avait préconisé l'adoption.

50. L'ONU a continué à faire des besoins particuliers des femmes, des enfants et des jeunes l'une de ses priorités. Chapeautée par le Ministère des affaires sociales, l'entité ONU-Femmes a continué à apporter son soutien au Centre Mehwar, qui a accueilli et protégé 25 femmes et leurs enfants, en moyenne par mois, contre la violence et les crimes d'honneur.

51. Le FNUAP a assuré la formation de 350 femmes rattachées à des municipalités, dispensaires, centres de rééducation, organisations non gouvernementales et communautés locales en matière de soutien psychosocial et de santé mentale, de lutte contre la violence sexiste et de droits de l'homme. Il a continué à soutenir l'action de quatre réseaux communautaires par le biais desquels plus de 35 000 femmes vulnérables ont pu bénéficier de 2 100 séances d'information et de sensibilisation et des hommes, de stages en matière de renforcement des capacités ainsi que de conseils. Des services de protection familiale créés au sein des forces de police en Cisjordanie ont été étoffés grâce à la formation de 250 policiers et de 50 magistrats du bureau du Procureur général. Plus de 200 imams et prédicatrices ont également suivi des séances de formation et de sensibilisation à la protection de l'enfant et de ses droits, ce qui leur a permis de plaider en faveur de leur défense lors des prêches du vendredi et des séances d'enseignement religieux dans les mosquées.

52. L'UNICEF a fourni par l'intermédiaire de partenaires non gouvernementaux un soutien psychosocial direct à environ 20 000 enfants et 10 000 prestataires de soins. Les équipes psychosociales au nombre de 11 en Cisjordanie et de 5 à Gaza ont effectué des séances de conseils individuelles et collectives, des interventions d'urgence, des séances d'éducation non formelle et de conseils entre pairs. À

Jérusalem-Est et dans la zone C, des équipes d'urgence sont venues en aide à des communautés vivant de part et d'autre de la barrière. L'UNICEF a continué à prêter son concours à 20 centres familiaux à Gaza, desservant plus de 80 000 enfants, grâce à toute une gamme de services de protection.

53. L'UNICEF a continué de diriger un groupe de travail interorganisations établi au titre du mécanisme de surveillance et de communication de l'information sur les violations graves commises contre des enfants en Israël et dans le territoire palestinien occupé, conformément aux résolutions 1612 (2005) et 1882 (2009) du Conseil de sécurité. Il a aidé, en partenariat avec une coalition d'organisations israéliennes, palestiniennes et internationales, à mettre en place une base de données de surveillance et de communication d'informations qui permet d'analyser les tendances observées et d'influer sur les stratégies de plaidoyer, d'intervention et de prévention. La base de données répertoriait notamment les violations se rapportant précisément à la situation sociopolitique dans le territoire.

54. L'UNICEF, le PNUD et le FNUAP ont aidé le Ministère palestinien de la jeunesse et des sports à élaborer une stratégie nationale intersectorielle en faveur de la jeunesse (2011-2013) qui servira de base à un plan d'action national en faveur de la jeunesse en 2011. L'UNICEF a contribué à l'élaboration d'un système de planification et de suivi au niveau du Ministère, système constitué notamment d'une base de données sur les centres des jeunes et les services destinés à la jeunesse. L'UNICEF a continué à prêter un appui à 100 organisations communautaires en offrant des activités de qualité répondant aux besoins des adolescents à environ 65 000 garçons et filles sous forme d'activités extrascolaires comme les sports, les arts dramatiques et l'acquisition de compétences psychosociales. En juin 2010, le FNUAP a lancé un projet visant à accroître la participation des jeunes Palestiniens au relèvement rapide, à améliorer leurs perspectives d'emploi et à réduire leur marginalisation sociale et économique. À la fin de l'année 2010, le projet avait touché 518 jeunes (49 % de filles). Une seconde phase était prévue pour 2010-2011.

55. L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime a aidé l'administration générale des centres de réforme et de réadaptation à améliorer la gestion, le fonctionnement et le contrôle des prisons civiles administrées par l'Autorité palestinienne. L'Office et les centres de formation générale et spécialisée du personnel pénitentiaire ont renforcé les systèmes de gestion de l'information, élaboré des programmes de formation professionnelle pilotes à l'intention des détenus et amélioré les normes de santé en prison. L'essentiel de l'assistance a porté sur le respect de l'Ensemble de règles minima pour le traitement des détenus. L'assistance technique fournie dans ces domaines a été conçue comme première étape vers la réforme et l'amélioration durables du service de la prison civile dans le territoire palestinien occupé devant aboutir à l'établissement d'une base de réforme solide à plus long terme au sein du secteur de la justice pénale palestinienne dans son ensemble.

56. En mai 2010, l'OIT a contribué à mettre en place un service de consultation juridique destiné à aider des travailleurs palestiniens en Israël au sujet de leurs droits et de leur indemnisation.

57. L'OIT a aidé, au titre du programme conjoint des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes financé par le Fonds PNUD-Espagne pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, à établir un comité national d'emploi des femmes dans le but principal de créer un cadre propice en

réformant les lois discriminatoires et en prévoyant une politique d'emploi reflétant les disparités entre les sexes, et ce, en vue de permettre aux défenseurs de l'égalité des sexes et aux associations patronales et syndicales de mieux influencer sur les processus de prise de décisions et de planification. Le Comité aide également le Ministère palestinien du travail et des partenaires sociaux à mettre en œuvre des mesures précises visant à promouvoir l'emploi des femmes et à assurer leur protection sur le lieu de travail.

### **Environnement**

58. La Banque mondiale a continué d'œuvrer à la mise en place d'une structure institutionnelle viable pour le secteur de l'eau et des eaux usées à Gaza, notamment grâce au renforcement du pouvoir de réglementation et des moyens institutionnels de la Compagnie palestinienne des eaux. Elle a achevé la réfection d'une station de pompage d'eaux d'égouts située dans la région de Beit Lahia au nord de Gaza et une nouvelle usine de traitement d'eaux usées était en cours de construction. Une fois achevés les travaux en 2013, l'usine desservira plus de 300 000 personnes et irriguera jusqu'à 1 500 hectares de terres voisines.

59. Le PNUD a continué d'aider les ministères et les organisations de la société civile concernés à mieux s'adapter aux changements climatiques à court et à long terme et à intégrer des mécanismes de lutte contre ces changements dans le Plan de développement national palestinien 2011-2013.

60. Le projet actuel de la Banque mondiale consacré à la gestion des déchets solides au sud de la Cisjordanie, qui desservira environ 600 000 habitants des gouvernorats de Bethléem et d'Hébron, était censé démarrer ses travaux en juin 2011. De nouveaux plans de construction, au titre du projet, d'une décharge située dans la zone C, ont été approuvés au cours de la période considérée et un permis de construire devrait être en principe délivré à cet effet.

## **B. Aide d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies**

61. Un montant de 575 millions de dollars destiné à financer 213 projets, dont 147 d'organisations non gouvernementales locales et internationales et 66 d'organismes des Nations Unies, a été sollicité au titre de la procédure d'appel global de 2011 en faveur du territoire palestinien occupé. Il visait pour l'essentiel à apporter une aide humanitaire aux populations les plus vulnérables de Gaza, de la zone C et de Jérusalem-Est et à assurer leur protection.

### **Aide alimentaire d'urgence**

62. Le Programme alimentaire mondial (PAM) est venu en aide à environ 800 000 Palestiniens vulnérables, menacés d'insécurité alimentaire et non réfugiés, dont environ 486 000 en Cisjordanie et 313 000 à Gaza. L'UNRWA a apporté une aide alimentaire d'urgence à environ 650 000 réfugiés à Gaza et à 186 173 personnes en Cisjordanie. Le programme d'aide de l'UNRWA et du PAM à l'intention de 36 000 bergers bédouins réfugiés et non réfugiés en Cisjordanie a permis de réduire les risques d'insécurité alimentaire chez ce groupe de 79 % à 55 %.

63. Le projet de distribution de bons dans les villes de Cisjordanie a permis d'aider 6 000 ménages vulnérables au cours de la période indiquée, ce qui a eu un



effet stimulant sur l'économie locale. Un projet analogue lancé à Gaza à l'intention de 15 000 bénéficiaires a permis l'achat de produits d'une valeur de 2 504 500 dollars depuis son démarrage en 2009. En 2010, le programme de distribution de bons en Cisjordanie a injecté 2 836 000 dollars dans l'économie locale.

#### **Aide d'urgence à la création de revenus**

64. L'UNRWA a créé des emplois temporaires pour 111 853 personnes pour réduire l'effet des taux de chômage et de pauvreté élevés, ce qui représente plus de 5,3 millions de journées de travail. Il a également fourni plus d'un million de dollars en espèces à 112 180 personnes. Au début de l'année scolaire, il a offert 100 nouveaux shekels israéliens, soit un montant total de plus de 5,8 millions de dollars à 212 371 élèves des cours élémentaire et préparatoire. En outre, le PNUD a assuré des activités lucratives à plus de 6 000 familles par le biais de projets d'autonomisation économique et de microfinancement.

#### **Aide d'urgence au secteur de la santé**

65. L'OMS a présidé à la définition de normes d'urgence du secteur de la santé et aidé à normaliser les services de dispensaires mobiles ainsi qu'à constituer une base de données sur ces services itinérants. Elle a également mis au point un système d'évaluation des services d'aide d'urgence à la population palestinienne de Jérusalem-Est et contribué à remédier aux problèmes de restriction d'accès aux hôpitaux de Jérusalem-Est.

66. Sous la direction de l'OMS, l'ONU et ses partenaires ont élaboré un plan d'intervention sanitaire et nutritionnel visant à améliorer l'accès des Palestiniens résidant en Cisjordanie et à Gaza à des services de santé essentiels. Le plan servait de base au chapitre Santé du plan d'action humanitaire commun et de cadre à la formulation et à la sélection de projets de partenariat en matière de santé et de nutrition au titre de l'appel global de 2011.

67. L'OMS a aidé à pallier le manque de produits pharmaceutiques et continué d'aider à faire face aux énormes quantités de fournitures médicales reçues à titre de dons pour Gaza, ce qui revenait à louer des entrepôts supplémentaires et à aider à trier, répertorier, stocker et livrer des fournitures médicales et à se débarrasser des médicaments périmés ou inutilisables. Grâce à des fonds obtenus du Gouvernement italien, l'OMS a pu vite se procurer le matériel médical, les pièces de rechange et l'assistance technique nécessaires à l'entretien, à la réparation et à l'amélioration du fonctionnement du matériel disponible.

#### **Aide d'urgence en matière de distribution d'eau et d'assainissement**

68. Le module thématique sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène dirigé par l'UNICEF a assuré la coordination entre les différents partenaires, mis en évidence les lacunes et les vulnérabilités à l'aide d'une base de données harmonisées, intensifié les activités de sensibilisation à d'importantes questions et accru les moyens d'intervention des partenaires par des stages et des séminaires de formation.

69. L'action d'aide d'urgence de l'UNICEF en matière de distribution d'eau, d'assainissement et d'hygiène a permis à environ 200 000 personnes dont 175 000 enfants d'en bénéficier. L'UNICEF a fourni des citernes d'eau à 12 351 habitants d'Hébron-Sud et à environ 90 000 enfants dans 90 écoles de Gaza. Il a aidé à réparer

des réseaux de distribution d'eau et des pompes afin de mieux assurer l'accès de 36 000 personnes à l'eau potable. Il a remis en état des réseaux et des pompes d'évacuation des eaux usées, garantissant ainsi des services d'assainissement adéquats à environ 4 200 personnes. Au total, 34 citernes ont été nettoyées et désinfectées et les communautés locales ont été mieux sensibilisées aux méthodes de manutention sans danger de l'eau et aux modes d'hygiène. En collaboration avec le Ministère de l'éducation de l'Autorité palestinienne, l'UNICEF a aidé à construire et à remettre en état des infrastructures en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans 59 écoles, permettant ainsi à environ 40 000 enfants et à plus de 700 enseignants (dont à peu près 50 % de filles et de femmes), de bénéficier de ces services. Les activités de promotion de l'hygiène ont, quant à elles, bénéficié à 16 750 élèves et à 525 enseignants.

#### **Aide d'urgence à l'agriculture**

70. En collaboration avec le Comité international de la Croix-Rouge et des organisations non gouvernementales, la FAO a mené et coordonné une intervention suite à une forte infestation de champs de tomates par des parasites qui a affecté plus de 2 000 ménages dans la bande de Gaza. La FAO a permis à 656 ménages agricoles qui avaient perdu leur gagne-pain lors de l'opération Plomb durci de remettre en culture leurs terres et de recouvrer leurs moyens de subsistance grâce à des programmes d'assistance élaborés à cet effet.

71. La FAO a également étudié la vulnérabilité des petits agriculteurs et éleveurs du territoire palestinien occupé aux chocs climatiques, économiques et politiques. Mis au point en collaboration avec le module thématique sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène, le dispositif de surveillance et d'intervention se voulait une stratégie humanitaire mieux coordonnée devant permettre de se préparer et d'intervenir en cas de situation d'urgence et également de se faire le défenseur de la sécurité économique des communautés vulnérables.

### **C. Appui du système des Nations Unies aux institutions palestiniennes**

72. L'ONU s'est attachée à faire de son soutien en faveur de la mise en place d'institutions palestiniennes une priorité. Aussi a-t-elle élaboré un ensemble coordonné de programmes de renforcement des capacités dont le montant des ressources à mobiliser s'élève à 30,7 millions de dollars.

73. L'ONU a appuyé les efforts que déploie l'Autorité palestinienne pour percevoir des recettes et accélérer les procédures de dédouanement. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a continué d'aider à moderniser la douane palestinienne en formant ses agents aux systèmes automatisés. La CNUCED a également fourni des services en matière de choix d'orientation et de conseil dans les domaines de la facilitation du commerce et de la politique commerciale et notamment réalisé une étude détaillée sur le commerce extérieur palestinien. Elle a continué à apporter son concours au secteur privé palestinien sous forme de services consultatifs au Conseil des chargeurs palestiniens.

74. ONU-Femmes a aidé le Ministère palestinien de la condition féminine à définir une stratégie nationale intersectorielle cohérente en matière d'égalité des sexes qui fait partie intégrante du Plan de développement national palestinien 2011-2013.

75. Le Ministère de l'agriculture s'est doté, avec le concours de la FAO, d'une stratégie nationale de développement du secteur agricole appelée « vision commune ». ONU-Femmes a aidé l'Autorité palestinienne à effectuer une analyse par sexe en vue d'intégrer une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans le Plan d'action de 2011-2013. La FAO a fourni au Ministère des conseils techniques sur la sécurité des denrées alimentaires, qui comportaient des recommandations sur la création d'un laboratoire vétérinaire central et l'établissement d'un système national d'identification des animaux et de suivi de la production animale.

76. Dans le cadre du projet du Centre Mehwar (voir par. 50 ci-dessus), ONU-Femmes a prêté son concours technique au Ministère palestinien des affaires sociales en vue de la mise en place d'un système national de protection sociale pour les femmes victimes de la violence, en adoptant des normes internationales en matière de droits de l'homme. L'UNICEF a notamment aidé le Ministère à arrêter une stratégie nationale et un plan d'action reposant sur la loi relative à l'enfance qui avait été amendée et à tester une politique de non-violence à l'école dans 93 établissements scolaires en Cisjordanie et 20 à Gaza.

77. Le FNUAP a formé des agents des ministères de l'Autorité palestinienne à l'établissement d'indicateurs sociaux et à l'utilisation de données en matière de planification nationale. L'UNICEF et le FNUAP ont apporté leur appui conjoint au Bureau central palestinien de statistique au titre d'une étude nationale sur la famille en 2010, destinée à recueillir des données sur la santé des enfants, des femmes, des jeunes et des personnes âgées. Le FNUAP a aidé à la réalisation de la première enquête nationale sur les migrations.

78. Le PNUD a collaboré avec le Ministère palestinien de la justice au renforcement de ses capacités institutionnelles et à l'amélioration de l'administration de la justice en faveur du peuple palestinien. Axé sur la rédaction de textes de lois, l'administration de la justice et l'aide judiciaire, le programme visait à renforcer les capacités techniques et opérationnelles du Ministère. Le PNUD a constitué un groupe de travail composé de hautes personnalités du Gouvernement palestinien, de représentants de la société civile et d'experts en droit pénal du monde arabe pour prêter conseils sur l'élaboration d'un code pénal. Il a également introduit un nouveau logiciel de gestion des dossiers du tribunal.

79. L'OIT a apporté son soutien technique à la formulation d'une stratégie d'inspection du travail et de concertation sociale ainsi qu'à l'énonciation des principes fondamentaux de sa mise en œuvre. L'initiative a été complétée par un vaste programme de renforcement des capacités des associations syndicales et patronales.

80. Le Banque mondiale a continué d'aider à améliorer la planification et la gestion budgétaires nationales et municipales.

#### **D. Développement du secteur privé**

81. L'UNRWA a financé 12 000 prêts d'un montant total de 19,73 millions de dollars accordé à des microentreprises et à des ménages palestiniens. Alors que la part de la Cisjordanie a augmenté de 20 % (9 500 prêts d'un montant de 16,06 millions de dollars), celle de Gaza a été ramenée à 2 400 prêts d'un montant de 3,67 millions de dollars à cause du bouclage. Malgré la situation à Gaza,

l'UNRWA a pu couvrir 126 % de ses dépenses de fonctionnement d'un montant de 3,69 millions de dollars grâce à ses opérations de crédit.

82. L'ONU a activement soutenu des coopératives ainsi que des microentreprises et de petites et moyennes entreprises. L'OIT a aidé le Ministère palestinien de l'économie nationale à élaborer un document de stratégie visant à doter ces entreprises d'un office de développement. Elle a également pris part au processus de réforme des coopératives nationales ainsi qu'à l'établissement des dispositions relatives au droit unifié des coopératives nouvellement adopté.

## **E. Coordination de l'aide fournie par les organismes des Nations Unies**

83. L'assistance humanitaire et l'assistance à plus long terme se sont poursuivies par le biais de l'équipe humanitaire de pays et l'équipe de pays des Nations Unies. L'action menée par le biais des mécanismes et de leurs structures connexes a permis d'assurer la cohérence des programmes et de mieux les aligner sur ceux de l'Autorité palestinienne, y compris le Plan de développement national palestinien 2011-2013. Les relations avec tous les acteurs et les membres de la communauté des donateurs se sont améliorées, ce qui a permis d'étendre la coordination à l'ensemble des bailleurs de fonds, d'harmoniser les stratégies de mobilisation et de réduire les chevauchements d'activités.

## **IV. Action des donateurs face à la crise**

### **Appui budgétaire et financier**

84. En 2010, l'appui budgétaire direct accordé par les donateurs a représenté 1,2 milliard de dollars. Les prévisions budgétaires du financement extérieur s'élevaient à 1 milliard de dollars pour 2011, soit une baisse de plus de 16 % par rapport à 2010 due à la capacité de l'Autorité palestinienne de percevoir des recettes locales. Un montant total de 200 millions de dollars avait été reçu et des contributions d'un montant de 500 millions de dollars avaient été annoncées pour 2011. Le soutien des donateurs reste crucial à l'Autorité palestinienne dont le déficit budgétaire à combler est d'environ 300 millions de dollars.

### **Coordination entre les donateurs**

85. La structure locale de coordination de l'aide a continué de servir de principal cadre de discussion et de contribution aux nouvelles stratégies sectorielles et au Plan de développement national palestinien 2011-2013. La coordination des activités de sensibilisation et d'information sur le plan humanitaire par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires s'est également poursuivie au cours de la période considérée.

86. Deux réunions du Comité de liaison ad hoc ont été organisées au cours de la période à l'étude. Le Comité de liaison mixte, qui est un mécanisme tripartite de coordination – Gouvernement israélien, Autorité palestinienne et représentants de la communauté internationale – s'est également réuni deux fois au cours de la période.

## V. Besoins non satisfaits

87. Selon la procédure d'appel global pour 2010, il faudra 559 millions de dollars pour mener à bien 236 projets d'aide humanitaire et de relèvement rapide dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, de la protection, de l'éducation, de la santé, de la distribution d'eau et de l'assainissement ainsi que de la coordination et de l'appui. Au 31 décembre, ces projets étaient financés à 50 %. Un montant de 576 millions de dollars est sollicité au titre de la procédure d'appel global pour 2011 afin de financer des activités d'aide humanitaire d'une importance cruciale. Au 1<sup>er</sup> mars, 7 % seulement du montant demandé avaient fait l'objet d'annonces de contributions ou été reçus. La faible réaction à l'appel lancé, face au modeste financement obtenu en 2010, compromet la capacité des organismes des Nations Unies et de leurs partenaires à apporter une aide essentielle au peuple palestinien. L'UNRWA, dont le budget de base pourrait accuser un déficit de 53 millions de dollars pour l'exercice 2011, a également besoin de ressources additionnelles d'urgence.

88. Les organismes des Nations Unies ont continué à venir en aide aux Palestiniens vulnérables de la zone C où l'accès à l'éducation, à l'eau et à la santé est demeuré extrêmement difficile. L'adoption au cours de l'année à venir de mesures supplémentaires visant à permettre aux Palestiniens vivant dans la zone C d'exploiter leurs terres et leurs ressources et de bénéficier de services de base était d'une importance primordiale.

## VI. Difficultés rencontrées

89. En Cisjordanie, même si certains obstacles ont été réduits, les déplacements et le passage sont demeurés restreints, l'expansion des colonies de peuplement et les démolitions de maisons ainsi que les destructions des moyens de subsistance se sont accélérés depuis septembre 2010, de même que les restrictions relatives à la planification et à l'obtention des permis dans la zone C.

90. Malgré un certain nombre de faits nouveaux positifs survenus à Gaza, les principaux éléments de la crise restent sans réponse, notamment la violence récurrente perpétrée par des militants et des interventions militaires israéliennes, la poursuite du bouclage, le défaut d'unité palestinienne au sein de la structure de l'Autorité palestinienne et les engagements de l'OLP. Les activités des organismes des Nations Unies faisant appel à des matériaux à « double usage » notamment dans les domaines du logement, de l'éducation, de la santé, de l'énergie et des services de distribution d'eau et d'assainissement devront encore être soumises à une série d'approbations. Les donateurs qui avaient annoncé, lors de la Conférence internationale sur le soutien à l'économie palestinienne pour la reconstruction de la bande de Gaza, tenue à Charm el-Cheikh (Égypte) en 2009, des contributions à cet effet ont été exhortés à les verser.

91. L'Autorité palestinienne a continué à réduire sa dépendance à l'égard de l'assistance des donateurs extérieurs et avait réduit de moitié sa dépendance vis-à-vis de l'aide des bailleurs de fonds depuis la Conférence internationale des donateurs en faveur de l'État palestinien tenue à Paris en 2007. Le déficit des dépenses de fonctionnement de l'Autorité palestinienne, financé par des donateurs, devrait donc passer à moins d'un milliard de dollars dans le budget de 2011. Il était

essentiel de continuer à assurer un soutien prévisible au budget de financement du déficit de l'Autorité palestinienne afin de garantir la stabilité et d'appuyer les efforts de réforme.

## **VII. Conclusions**

92. Le contexte dans lequel se sont déroulées les opérations de l'ONU au cours de la période considérée s'est amélioré. Malgré la croissance économique enregistrée sur l'ensemble du territoire palestinien, à la suite des efforts déployés par les Palestiniens et les Israéliens, la situation socioéconomique et politique globale dans le territoire est restée difficile. Le taux de chômage élevé et l'insécurité alimentaire, le nombre de plus en plus important d'attaques violentes et de victimes, et la poursuite du bouclage ainsi que les entraves à la circulation des personnes et des biens, posaient notamment de graves problèmes. L'Organisation des Nations Unies continuera d'œuvrer à la réalisation d'une paix juste, durable et globale au Moyen-Orient, sur la base des résolutions 242 (1967), 338 (1973), 1397 (2002), 1515 (2003), 1850 (2008) et 1860 (2009) du Conseil de sécurité, à la cessation de l'occupation qui a commencé en 1967 et à la création d'un État palestinien d'un seul tenant, souverain, démocratique et viable, vivant côte à côte avec Israël dans la paix et la sécurité.

---